

quatre grandes baronnies dont les titulaires avaient droit à siéger au premier rang dans les Etats de la province.

En 1130, un Clermont aida le pape Calixte II, précédemment archevêque de Vienne, à chasser de Rome son compétiteur, l'anti-pape Bourdin, dit Grégoire VIII. Cette prouesse valut à ces seigneurs le privilège de porter dans leurs armes les clefs de Saint-Pierre, avec cette devise aussi renouvelée du Prince des apôtres : *Etiam si omnes te negaverint, ego non.*

Au milieu du xiv^e siècle, le dernier dauphin, Humbert II, conclut avec Aynard de Clermont divers échanges ensuite desquels celui-ci reçut les titres de connétable et de grand-maître de Dauphiné, titres que ses descendants ont portés depuis.

Plus tard, les possessions des de Clermont furent érigées en comté par le roi de France. Ces possessions comprenaient entre autres le bourg de Saint-Geoire, dont l'église présente encore à la curiosité des visiteurs, gravés sur le bois vermoulu de ses stalles, les portraits plus ou moins véridiques de plusieurs de ces vaillants chevaliers.

C'est par suite du mariage de Bernardin de Clermont avec Anne de Husson, héritière du comté de Tonnerre en 1497, que ces seigneurs se dénommèrent comtes de Clermont-Tonnerre. « Successivement barons, comtes et ducs, les de « Clermont se sont illustrés dans les armées, l'épiscopat et « les plus hautes charges de l'administration publique. » (E. Crozet : *Description historique et statistique des cantons de l'Isère, etc.*)

Ajoutons, ce qui honore plus encore leur mémoire, qu'ils se montrèrent toujours à la hauteur des devoirs que leur imposait leur brillante situation.